



Possibilité de garde d'enfants?

Par **karine77**, le **31/08/2012** à **15:30**

Bonjour,

Je vous explique ma situation.

Mon cousin qui était handicapé est décédé depuis quelques mois.

Environ 2 ans avant cela, il s'est séparé de sa concubine avec laquelle il a eu trois enfants.

Il y'a eu un jugement pour la garde des enfants, et, il avait de les voir une fois par semaine.

Depuis sa mort, sa mère ne souhaite nous donner, à son frère et toute sa famille, plus aucune nouvelles d'eux.

Quelles sont les démarches à réaliser, pour que nous, sa famille paternelle, puissions voir ses enfants.

Merci de votre réponse.

Cordialement.